

“**Concours forestier :**
2^{ème} édition du SylvoTrophée”
Forêts anciennes et trame de vieux bois
du Parc naturel régional du Pilat



Le SylvoTrophée est un concours visant à distinguer des forêts gérées de façon à produire du bois de qualité, tout en respectant l'environnement et les usages autres que sylvicoles.

SYLVOTROPHÉE : UN CONCOURS POUR PROMOUVOIR LA GESTION DURABLE DES FORÊTS DE NOS TERRITOIRES.

Si la gestion d'une forêt est avant tout le projet d'un propriétaire, elle répond aussi à plusieurs attentes sociétales : produire des bois de qualité, accueillir et préserver la biodiversité, proposer un espace de loisir et de ressourcement accessible à tous, etc. Seule une gestion forestière adaptée permet à la forêt de remplir ses multiples rôles.



Le SylvoTrophée a pour but de mettre en valeur des propriétaires forestiers du territoire qui ont adopté ce type de gestion dite multifonctionnelle. Un jury constitué de sylviculteurs, écologues et usagers) sera chargé d'évaluer la qualité

de la gestion mise en œuvre. Pour cela, le jury visitera les différentes parcelles candidates, en compagnie du propriétaire et de son gestionnaire. Les observations de terrain et les échanges entre jurés et candidats permettront ainsi d'élire le lauréat du SylvoTrophée 2021.



Le concours SylvoTrophée 2021 est organisé dans le cadre d'un programme de valorisation des forêts anciennes des Parcs naturels du Massif central, en partenariat avec l'association Inter Parcs du Massif Central (IPAMAC).

Forêts anciennes

Les forêts dites anciennes sont des espaces boisés qui ont conservé leur couverture forestière depuis au moins 150 ans, quelle que soit la gestion qui y a été menée. Sur un temps long, la permanence du couvert forestier sur ces terrains permet à une biodiversité spécifique de s'y maintenir (espèces végétales, insectes, champignons, etc.).

Ces forêts présentent alors une valeur écologique importante, mais ont aussi bien souvent une valeur patrimoniale. Une gestion équilibrée permet donc de les valoriser au mieux sous tous leurs aspects, c'est pourquoi le concours SylvoTrophée portera de préférence sur les forêts anciennes.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : <https://www.parc-naturel-pilat.fr/un-territoire/espaces-naturels/foret/>



Trame vieux bois

La trame vieux bois est constituée d'arbres vieillissants ou sénescents, souvent de gros diamètres, conservés volontairement au delà de leur âge habituel de récolte. Des arbres à cavités ou morts peuvent également constituer cette trame de vieux bois. Les arbres sont disséminés dans le peuplement ou en îlots.

L'installation d'une trame de vieux bois permet la création de relais favorables à la biodiversité forestière et à sa dispersion au sein des massifs forestiers.

L'OPÉRATION EST FINANCÉE PAR :



CRÉDIT PHOTO :
Parc naturel
régional du Pilat



Comment
participer
au concours



CALENDRIER

- Inscription au concours **du 1^{er} mars au 30 avril 2021 minuit**
- **Visite** des parcelles candidates **les 30 juin et 1^{er} juillet 2021**
- **Remise des prix : automne 2021** (date à définir)

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Concours ouvert à **toute forêt privée, quel que soit son statut** (propriété personnelle, groupement forestier, ASLGF...)
- Parcelle forestière **située dans le Parc naturel régional du Pilat**
- **Forêt présumée ancienne** et contribuant à la **trame de vieux bois**
- Parcelle d'**au moins 2 ha**
- Parcelle passée en exploitation au cours des **8 dernières années**

PRIX

- Un sylvotrophée pour le lauréat
- pour tous les participants :
- une sortie en forêt avec un naturaliste,
 - un pot de miel de la ruche de la Maison du Parc du Pilat
 - un livre sur le Pilat ou la forêt

INSCRIPTION

Un dossier de candidature complet, téléchargeable sur le site : <https://www.parc-naturel-pilat.fr/actualites/sylvotrophee> doit être envoyé avant le 30 avril 2021 :

par mail à : lfrimigacci@parc-naturel-pilat.fr ou par courrier postal à : **Parc naturel régional du Pilat, 2 rue Benaÿ - 42410 PÉLUSSIN.**

Pour toute information sur le concours et pour savoir si votre parcelle est éligible, vous pouvez contacter

Sophie LAFOND, technicienne forestière Pilat - CRPF :
06 16 31 16 59 – sophie.lafond@crpf.fr